

HFC INVEST

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : ST CHAMOND (42400) PARC D'ACTIVITES STELYTEC LE STELYCUBE

498 172 220 RCS SAINT ETIENNE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2022

Pour copie certifiée conforme

**La Gérance
Cédric FABRE**

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de
Cédric FABRE (+33675519752)
Date : 27/07/2023 16:12:25
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
057749

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-avant par l'intermédiaire de la plateforme Connective qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL HFC INVEST		N° d'entreprise		N° d'activité		N° de département		N° de commune		N° de quartier		N° de rue		N° de boîte postale		N° de téléphone		N° de fax		N° de télécopie		N° de courriel		N° de site internet		N° de page				
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		2023		Exercice N-1 clos le		2022																										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210																														
	Production vendue	biens	215		214																													
		services *	217		218		492 069		675 149																									
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222																														
	Production immobilisée *			224																														
	Subventions d'exploitation reçues			226																														
	Autres produits			230		7 388		2 088																										
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		499 457		677 237																									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234																														
	Variation de stock (marchandises) *			236																														
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238																														
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240																														
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)		242		73 664		87 559																										
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		440		244		4 395		13 355																								
	Rémunérations du personnel *			250		341 259		352 764																										
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		49 894		55 337																										
	Dotations aux amortissements *			254																														
	Dotations aux provisions			256																														
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259																															
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260																															
Total des charges d'exploitation (II)				264		469 212		509 167																										
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		30 245		168 070																										
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		237 965		454 919																										
	Produits exceptionnels (IV)			290				1 342 322																										
	Charges financières (V)			294		33 665		2 190																										
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347																															
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348																															
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		19 709		103 079																											
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310		214 836		1 457 671																										
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		214 836		314																										
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316																														
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318																														
	Provisions non déductibles *			322																														
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324		19 709																												
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-c/s d'associés	247				330		102 040																										
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			249		251																												
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998																														
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999																														
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997																														
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. sexties)	986		987		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)		138		342																								
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991		350																								
	Dont ZFA NG (44. quatorzièmes)	345		344		Créance due au report en arrière du déficit (44. septies)		346		992		228 750																						
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					993																												
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		107 835		354																										
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356																														
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360																										
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				370		107 835		372																										

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegrid Quadra

HFC INVEST

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : ST CHAMOND (42400), PARC D'ACTIVITÉS STÉLYTEC LE STÉLYCUBE

498 172 220 RCS SAINT ETIENNE

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 7 JUILLET 2023**

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 214 836,35 €, de la manière suivante :

- une somme de	10 741,82 €
<i>représentant 5 % du bénéfice, au compte de « Réserve légale »,</i>	
- une somme de	100 000,00 €
<i>aux parts sociales, à titre de dividende, soit, par part,</i>	
<i>une somme d'environ 87,34 €</i>	
- et le surplus, soit	104 094,53 €
<i>au compte « Autres réserves »</i>	
<hr/>	
Total	214 836,35 €

Le dividende par part s'élèverait ainsi à environ 87,34 €. Il serait mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

A titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L.136-7 et L.136-8 du Code de la sécurité sociale sous réserve des dispositions de l'article L.131-6 du même Code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale et du prélèvement de solidarité.

Il est précisé que, conformément aux dispositions de l'article L 131-6 du code de la sécurité sociale, est soumise à cotisations et contributions sociales la part de dividendes perçue par le travailleur indépendant non agricole, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, excédant 10 % du capital social, des primes d'émission et des sommes versées en compte courant détenus en toute propriété ou en usufruit par ces mêmes personnes.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les sommes distribuées à chaque part à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices / Date décision	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
DAU 28 juillet 2022	87,34 €	40 %	87,34 €
31 décembre 2021	NEANT	NEANT	NEANT
31 décembre 2020	NEANT	NEANT	NEANT
DAU 13 novembre 2020	26,20 €	40 %	26,20 €
31 décembre 2019	NEANT	NEANT	NEANT

Signature :

Pour extrait certifié conforme

Signé électroniquement à la date figurant sous la signature ci-après.

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire de la plateforme Connective qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).

**La gérance
Cédric FABRE**

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de
Cédric FABRE (+33675519752)
Date : 27/07/2023 16:12:03
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
057749

HFC INVEST

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : ST CHAMOND (42400) PARC D'ACTIVITES STELYTEC LE STELYCUBE

498 172 220 RCS SAINT ETIENNE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2022

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

Cédric FABRE

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de
Cédric FABRE (+33675519752)
Date : 27/07/2023 16:12:25
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
057749

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-avant par l'intermédiaire de la plateforme Connective qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).

Désignation de l'entreprise		SARL HFC INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		PARC ACTIVITES STELYTEC		42400 ST CHAMOND			
Numéro SIRET *		4 9 8 1 7 2 2 2 0 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
				Exercice N clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 2 1			
				Exercice N-1 clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 1			
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions			
		1		2			
				Net			
				3			
				Net			
				4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012			
	Fonds commercial *						
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	260 000	030		260 000	
	Immobilisations financières * (1)	040	3 101 668	042		3 101 668	2 989 318
	Total I (5)	044	3 361 668	048		3 361 668	2 989 318
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	068	154 282	070		154 282	91 930
	Clients et comptes rattachés*						
	Autres * (3)	072	1 866 992	074		1 866 992	1 813 719
	Valeurs mobilières de placement	080	90 000	082		90 000	390 000
	Disponibilités	084	119 478	086		119 478	136 233
	Charges constatées d'avance *	092	252	094		252	
		Total II	096	2 231 004	098		2 231 004
	Total général (I+II)	110	5 592 672	112		5 592 672	5 421 199
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			1 000 000		795 200
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126			79 520		79 520
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	3 609 426		2 456 555
	Report à nouveau	134			126 762		126 762
	Résultat de l'exercice	136			214 836		1 457 671
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
		Total I	142			5 030 545	
	Total II	154					
Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			200 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			20 018		21 025
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	60 029	172	342 109		484 465
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176			562 127		505 490
	Total général (I + II + III)	180			5 592 672		5 421 199
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		372 350
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

HFC INVEST

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : ST CHAMOND (42400) PARC D'ACTIVITES STELYTEC LE STELYCUBE

498 172 220 RCS SAINT ETIENNE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2022

Pour copie certifiée conforme

**La Gérance
Cédric FABRE**

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de
Cédric FABRE (+33675519752)
Date : 27/07/2023 16:12:25
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
057749

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-avant par l'intermédiaire de la plateforme Connective qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 592 672.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 492 069.05 Euros et dégageant un bénéfice de 214 836.35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains			24 700
Constructions sur sol propre			222 300
Installations générales agencements aménagements divers			13 000
TOTAL			260 000
Autres participations	2 789 318		12 950
Prêts, autres immobilisations financières	200 000		500 000
TOTAL	2 989 318		512 950
TOTAL GENERAL	2 989 318		772 950

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			24 700	24 700
Constructions sur sol propre			222 300	222 300
Installations générales agencements aménagements divers			13 000	13 000
TOTAL			260 000	260 000
Autres participations		600	2 801 668	2 801 668
Prêts, autres immobilisations financières		400 000	300 000	300 000
TOTAL		400 600	3 101 668	3 101 668
TOTAL GENERAL		400 600	3 361 668	3 361 668

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	300 000		300 000
Autres créances clients	154 282	154 282	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 545	7 545	
Impôts sur les bénéfices	77 863	77 863	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 508	6 508	
Groupe et associés	1 705 796	1 705 796	
Débiteurs divers	69 280	69 280	
Charges constatées d'avance	252	252	
TOTAL	2 321 526	2 021 526	300 000
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	500 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	400 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	200 000	200 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 018	20 018		
Personnel et comptes rattachés	4 931	4 931		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 549	20 549		
Taxe sur la valeur ajoutée	31 127	31 127		
Autres impôts taxes et assimilés	2 028	2 028		
Groupe et associés	274 932	274 932		
Autres dettes	8 543	8 543		
TOTAL	562 127	562 127		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	873.3624	1 145			1 145

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	120 000
Autres créances	7 545
Disponibilités	67
Total	127 612

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 720
Dettes fiscales et sociales	20 388
Total	28 107

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		200 000
Emprunt BP AURA	200 000	
Total (1)		200 000

L'emprunt de 200 000€ signé avec la BPAURA dans le cadre de l'acquisition du bien immobilier sis 1 place Fourneyron à St Etienne est garanti par une hypothèque légale spéciale de prêteur de deniers à hauteur de 100% du capital emprunté.

Engagements reçus

raboisson



CONSEILS AUX ENTREPRISES & ASSOCIATIONS
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT

Immeuble Eden Roc
6 Place Carnot
42000 SAINT-ETIENNE

Tél : 06 13 50 61 68
laurence.raboisson@raboisson.com

HFC INVEST

Société à responsabilité limitée

au capital de 1.000.000 €

Siège social : PARC D'ACTIVITES STELYTEC LE STELYCUBE

42 400 SAINT-CHAMOND

R.C.S : SAINT ETIENNE 498 172 220

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022





Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société HFC INVEST,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HFC INVEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

u



III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédées, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022, s'établissent à 2.801.668 € sont évalués à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la Gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiements mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

u



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société HFC INVEST à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

u

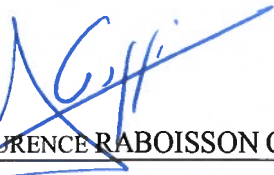


- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT ETIENNE, le 05 juillet 2023

Le Commissaire aux comptes

SARL LAURENCE.CROPPI



LAURENCE RABOISSON CROPPI

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains	24 700		24 700		24 700		
	Constructions	222 300		222 300		222 300		
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	13 000		13 000		13 000		
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	2 801 668		2 801 668	2 789 318	12 350	0.44		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts	300 000		300 000	200 000	100 000	50.00		
Autres immobilisations financières								
Total II	3 361 668		3 361 668	2 989 318	372 350	12.46		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	154 282		154 282	91 930	62 352	67.83	
	Autres créances	1 866 992		1 866 992	1 813 719	53 273	2.94	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	90 000		90 000	390 000	300 000	76.92		
Disponibilités	119 478		119 478	136 233	16 755	12.30		
Charges constatées d'avance (3)	252		252		252			
Total III	2 231 004		2 231 004	2 431 881	200 877	8.26		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 592 672		5 592 672	5 421 199	171 473	3.16		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

6

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000 000)	1 000 000		11 450		988 550	NS
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			783 750		783 750	100.00
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	79 520		79 520			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	3 609 426		2 456 555		1 152 871	46.93
	Report à nouveau	126 762		126 762			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	214 836		1 457 671		1 242 834	85.26
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	5 030 545		4 915 709		114 836	2.34	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	200 000				200 000	
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	274 932		361 969		87 037	24.05
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 018		21 025		1 007	4.79
	Dettes fiscales et sociales	58 634		116 657		58 023	49.74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	8 543		5 839		2 704	46.31	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	562 127		505 490		56 637	11.20
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 592 672		5 421 199		171 473	3.16

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

562 127

505 490

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	492 069		492 069	675 149	183 080	27.12
Chiffre d'affaires NET	492 069		492 069	675 149	183 080	27.12
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 967	2 085	4 882	234.22
Autres produits			421	4	417	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			499 457	677 237	177 781	26.25
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			73 664	87 559	13 895	15.87
Impôts, taxes et versements assimilés			4 395	13 355	8 961	67.09
Salaires et traitements			341 259	352 764	11 505	3.26
Charges sociales			49 894	55 337	5 443	9.84
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges				151	151	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			469 212	509 167	39 955	7.85
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			30 245	168 070	137 825	82.00
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

a

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	169 581	335 220	165 640	49.41
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	27 710	82 392	54 682	66.37
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	40 674	37 307	3 368	9.03
Total V	237 965	454 919	216 954	47.69
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	33 665	2 190	31 474	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	33 665	2 190	31 474	NS
2. Résultat financier (V-VI)	204 300	452 728	248 428	54.87
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	234 545	620 799	386 253	62.22
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		47 820	47 820	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 294 502	1 294 502	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		1 342 322	1 342 322	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		125	125	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		402 246	402 246	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		402 371	402 371	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		939 951	939 951	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	19 709	103 079	83 370	80.88
Total des produits (I+III+V+VII)	737 422	2 474 478	1 737 056	70.20
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	522 585	1 016 807	494 222	48.61
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	214 836	1 457 671	1 242 834	85.26

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

169 581 335 220
27 710 14 992
AEX & CO

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 592 672.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 492 069.05 Euros et dégagant un bénéfice de 214 836.35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains			24 700
Constructions sur sol propre			222 300
Installations générales agencements aménagements divers			13 000
TOTAL			260 000
Autres participations	2 789 318		12 950
Prêts, autres immobilisations financières	200 000		500 000
TOTAL	2 989 318		512 950
TOTAL GENERAL	2 989 318		772 950

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			24 700	24 700
Constructions sur sol propre			222 300	222 300
Installations générales agencements aménagements divers			13 000	13 000
TOTAL			260 000	260 000
Autres participations		600	2 801 668	2 801 668
Prêts, autres immobilisations financières		400 000	300 000	300 000
TOTAL		400 600	3 101 668	3 101 668
TOTAL GENERAL		400 600	3 361 668	3 361 668

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	300 000		300 000
Autres créances clients	154 282	154 282	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 545	7 545	
Impôts sur les bénéfices	77 863	77 863	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 508	6 508	
Groupe et associés	1 705 796	1 705 796	
Débiteurs divers	69 280	69 280	
Charges constatées d'avance	252	252	
TOTAL	2 321 526	2 021 526	300 000
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	500 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	400 000		

u

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	200 000	200 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 018	20 018		
Personnel et comptes rattachés	4 931	4 931		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 549	20 549		
Taxe sur la valeur ajoutée	31 127	31 127		
Autres impôts taxes et assimilés	2 028	2 028		
Groupe et associés	274 932	274 932		
Autres dettes	8 543	8 543		
TOTAL	562 127	562 127		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	873.3624	1 145			1 145

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	120 000
Autres créances	7 545
Disponibilités	67
Total	127 612

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 720
Dettes fiscales et sociales	20 388
Total	28 107

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		200 000
Emprunt BP AURA	200 000	
Total (1)		200 000

L'emprunt de 200 000€ signé avec la BPAURA dans le cadre de l'acquisition du bien immobilier sis 1 place Fourneyron à St Etienne est garanti par une hypothèque légale spéciale de prêteur de deniers à hauteur de 100% du capital emprunté.

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 ; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SARL HFC INVEST
42400 ST CHAMOND

Page : 21

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital dévolu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SCI SCI FSE SAINT ETIENNE	1 000	98 380	100.00	463 110		77 911		59 409	24 408	29 550	
- SARL SARL FP IMMOBILIER	10 000	103 473	100.00	8 000		113 128			19 274		
- SAS SAS FBI 42	80 000	1 305 221	100.00	1 250 000		214 393		6 505 189	309 416	100 000	
- SCI SCI FSE VALENCE	1 000	53 210	100.00	47 039		69 900		31 500	906		
- SCI SCI LE 4 INVEST	10 000	27 862	100.00	10 100		42 435		39 124	6 563		
- SAS SAS FBI SUD	80 000	1 333 794	80.00	725 000				5 182 208	461 155		
- SCI E2F MONTELMAR	1 200	31 630	80.00	960		8 462		10 378	5 040		
- SCI SCI EFK	1 000	120 792	80.00	141 582		9 141		67 797	30 050	20 031	
- SAS SAS SENDOC	11 260	209 539	79.93	900		275 234		2 265 895	97 068		
- SAS SAS HFK	1 000		60.00	600		22 025					
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SARL SARL 3C INVEST	120	25 820	50.00	7 500		59 700		228 406	4 065		
- SAS SOLAR INNOVATION	1 000	151	50.00	500		89 637		11 100	151		
- SAS SAS INDEX DOC	12 000		50.00	6 000							
- SCI DENFERT INVEST	1 000	38 391	50.00	500		80 144			40 391		
- SCI SCI EMICEDRE 1	1 000	29 131	50.00	500		14 906		11 517	2 947		
- SAS NSA - NEXT STEP AUDIT	40 000	109 465	50.00	41 000				1 667 630	16 378		
- SCI SCI FL	1 000	72 808	50.00	500		49 500		8 461	6 029		
- SC SC FL2	1 000	85 388	50.00	500		45 239		6 856	7 244		
- SARL SARL BAFY	12 000	169 559	50.00	6 000		90 000		235 173	78 663		
- SCI SCI FAC	1 200	570	50.00	600		900		27 661	7 041		
- SC SCI LUZECH INVEST	10 000	176 785	42.00	4 200		93 600		65 651	1 206		
- SCI SCI 2FL	1 000	19 773	37.00	370		66 621		62 856	4 339		
- SCI DE L'INNOVATION	1 000	17 802	35.00	350		12 201		88 504	17 802		
- SCI SCI SDB	1 000	94 426	30.00	300		105 958		7 519	7 181		
- SC SC SDB2	1 000	78 352	30.00	300		80 410		8 139	6 213		
- SCI SCI BRON INVEST	100 000	134 365	25.00	25 000		60 143		35 229	85 763		
- SCI MEILLE IMMO 1	1 000	21 617	20.00	200		9 600		7 134	2 335		
- SC ZELLA INVEST	12 000	63 723	20.00	2 400		204 000			140 049		
- SCI INVESTIMMO 1	10 000		20.00	2 000					4 510		
- SAS OPTICIM	60 000		18.33	11 000					552		
- SARL SARL CYG	500	148 923	10.00	2 500				1 205 896	69 553	4 000	
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

u